



BREF D'INFO

bulletin n°2 ***spécial Covid***

mardi 3 novembre 2020

Alors que le pays est passé sous confinement vendredi dernier, la CGT avait interpellé le Directeur en fin de semaine dernière afin de faire un nouveau point sur la situation. Nous nous sommes ainsi réunis en audio-conférence lundi 2 novembre au soir.

Nous nous faisons l'écho de la lettre ouverte au DG de l'ensemble des syndicats de la DGFIP le 2 novembre. Extrait :

« Où est donc la justification de l'urgence à mettre en oeuvre cette réforme du NRP ? Sauf à considérer que vous voudriez honteusement profiter du contexte sanitaire actuel pour avancer à marche forcée, ce qui serait alors envoyer aux personnels et à leurs représentants un très mauvais signal, proche du mépris. Leur adresser des messages de remerciements pour leur engagement au service de nos concitoyens est une chose, tenir compte de leurs difficultés en est une autre. Il ne tient qu'à vous de montrer que le bon sens et le souci des personnels l'emportent, ce qui implique de fait une suspension immédiate des réformes en cours pour se concentrer sur les priorités gouvernementales actuelles de sécurité sanitaire. »

Alors disons-le tout net : nous mettrons tout en œuvre pour préserver les collègues et nos missions dans le contexte actuel, mais il n'est pas et ne sera jamais d'actualité pour nous de faire une union sacrée derrière une administration centrale qui se fait la fossoyeuse de notre service public.

Les informations ci-dessous seront amenées à évoluer ces prochaines semaines et nous vous en informerons au fur et à mesure. N'hésitez pas à nous contacter afin de faire remonter vos questions, vos problèmes et revendications.

Nombre de cas Covid positifs dans la Direction depuis le 1er septembre: 8
Nombre de cas contact : non communiqué.

Télétravail

Des instructions sont remontées auprès des chefs de service afin d'accélérer l'extension et l'élargissement du télétravail. Un plan a été arrêté au moins pour 6 semaines par la Direction.

Le télétravail est amené à être étendu à 5 jours/semaine pour les personnes vulnérables, et à au moins 3 jours pour les autres télétravailleurs-euses.

150 conventions sont validées ou en cours de validation.

50 à 100 conventions supplémentaires dans les prochains jours.

Le matériel devrait être disponible à partir de mercredi. Il s'agit essentiellement d'unités centrales « Tiny » qui sont en cours de configuration par l'ESI.

Le nombre de télétravailleurs devrait ainsi passer à 150 la semaine prochaine, et jusqu'à 250 dans le cours de la semaine suivante.

L'option de mutualiser les ordinateurs portables est abandonnée pour la période de confinement, mais reste envisagée ultérieurement par le Directeur.

Personnes vulnérables

Le conseil d'Etat a invalidé le 15 octobre dernier les restrictions adoptées par le gouvernement il y a

quelques mois. Ainsi de nombreux critères de vulnérabilité qui avaient été supprimés sont rétablis. **La CGT a interpellé le Directeur sur la discordance entre les situations de vulnérabilité dans la Direction au regard de la loi et l'insignifiance de la liste établie par la médecine préventive sur la base de dispositions qui viennent d'être annulées.**

Le Directeur botte en touche, renvoyant au médecin de prévention la qualification de vulnérabilité. Néanmoins, une interprétation « plus large » devrait prévaloir d'après lui.

Nous l'espérons, parce qu'il s'agit là sans euphémismes que la Direction se conforme à la Loi.

Le secrétariat de la CGT a déjà informé en détail ses adhérent-e-s et contacts, se tient également à la disposition des collègues concerné-e-s pour plus d'information et soutiendra celles et ceux qui en exprimeraient le besoin.

Restauration collective

Les restaurants devraient se réorienter vers la délivrance de **paniers repas**, sans qu'il soit indiqué à ce jour si les salles resteront ouvertes ou non dans les semaines qui viennent.

Gestes barrières

La Direction a rappelé le 2 novembre aux chefs de services l'importance des gestes barrières et l'obligation de port du masque partout. Des sanctions auraient déjà été prises en cas de manquement à cette obligation.

Masques

2 masques jetables par jour et par agent en attendant les nouveaux masques en tissu commandés.

La Direction devrait être livrée en fin de semaine. Leur remise aux agents est prévue au pire pour le mardi 10 novembre.

L'intervention nationale de la CGT ainsi que nos interpellations dans la DRFIP Loiret ont donc porté.

Accueil du public

Les horaires d'ouverture au public sont maintenus partout, la DGFIP ne se plaçant pas dans un nouveau Plan de Continuation d'Activité (PCA) comme durant le premier confinement.

En revanche seul l'accueil sur rendez-vous serait privilégié.

Présence de nouveau d'un vigile au Centre d'Orléans Sud.

Horaires variables

La note parue il y a quelques semaines sur l'élargissement des horaires variables est encore plus d'actualité. **Les agents peuvent donc pointer en deçà et au-delà des heures limite d'horaires variables, dans la limite des contraintes d'alarme.**

Dotations en plexiglas

Pas de nouvelle information sur la dotation des services.

De nombreux retours nous confirment néanmoins que contrairement aux propos du Directeur durant la réunion de 28 octobre, **beaucoup de services ont commandé des plexiglas il y a des mois et sont sans nouvelles depuis.**

Coordonnées du docteur Braconnier, médecin de prévention du Loiret

06 15 65 36 58

02 38 65 47 97